

Evian *nouvelles*

Magazine d'informations municipales
n° 48 octobre/janvier 2016



Evian
sous l'œil de
Martin Parr



Ville d'Evian
LA BEAUTÉ NATURELLE



Un pôle « vie locale »
au service des usagers



« Quatre fleurs » :
la Ville à la loupe



L'espace gymnique
inauguré



Sommaire

Actualités

Page 3 : L'espace gymnique de la Léchère a été inauguré / Euro 2016 : Evian camp de base de l'équipe allemande

Page 4 : Activités périscolaires du soir : pourquoi une tarification? / Rentrée scolaire : les effectifs des écoles en nette augmentation

Page 5 : Requalification du site de l'ancienne usine de la gare : le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable / L'école de musique agréée conservatoire à rayonnement communal

Cadre de vie/environnement

Page 6 : Label « Quatre fleurs » : la Ville a passé son grand oral / Concours de fleurissement : la remise des prix aura lieu le 13 novembre

Page 7 : La source Cachat s'est parée d'une jolie fresque / Le funiculaire a atteint de nouveaux sommets / Haro sur les crottes de chiens : attention à la contredanse!

Vie sociale

Page 8 : Quotient familial : vous pouvez peut-être en bénéficier! / Journée de l'accessibilité : 58 lieux recensés / Service d'aides à domicile : la certification NF renouvelée

Page 9 : Démocratie locale : les comités de quartiers se mettent en place / Le foyer « Clair horizon » s'offre un nouveau coup de jeune

Sports

Page 10 : Evian championship : un bon cru / Le stade équipé d'un terrain synthétique

Page 11 : Boxing club vs Aïkido : même combat!

Zoom

Pages 12-13 : Un pôle « vie locale » au service des usagers

Initiatives

Page 14 : De nouveaux commerces et activités

Page 15 : L'Instant gourmand de Rémy / HB coiffeur barbier : exclusivement masculin

Vie culturelle

Page 16 : Si les Dollfus nous étaient contés / Jean-Michel Henny sur les traces de Proust à Evian

Page 17 : Tournage de « Moka » : Evian a prêté son décor / Refonte du circuit historique : le jalonnement est déjà en place

Evènements

Pages 18-19 : Vos prochains rendez-vous

Page 20-21 : Exposition : Evian dans l'objectif de Martin Parr

Tribunes, espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian

Pages 22-23

En couverture : Exposition Martin Parr au Palais Lumière

EVIAN NOUVELLES,
JOURNAL D'INFORMATIONS
MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE
D'EVIAN-LES-BAINS.

N° 48 – octobre-janvier 2016

Directeur de la publication et de la rédaction, le Maire, Marc Francina. Textes : Frédéric Alfonsi (rédacteur en chef), Mélanie Dufossé. Tél. : 04 50 83 10 16/17 - e-mail : courrier@ville-evian.fr. Photos, Paul Pastor. Conception graphique : Dynamic19 (74) - Imprimé à 7000 exemplaires par l'Imprimerie Brailly (69) sur papier recyclé & encres végétales - Distribué par MediaPoste.

Une ville qui continue de se dessiner



Chaque jour l'équipe municipale et moi-même agissons pour votre quotidien mais également pour continuer de dynamiser notre belle cité, pour faire d'Evian une ville qui ressemble à ses habitants : généreuse, accueillante et volontaire.

Les commerçants ne s'y trompent pas, l'installation de nouvelles enseignes prouve l'attractivité de notre ville. Aussi, pour assurer l'avenir et la pérennité de notre station touristique et permettre à tous de bénéficier d'infrastructures de qualité nous cherchons à poursuivre notre programme d'investissements et ce malgré les baisses de dotations.

C'est pour répondre à cet objectif que de nouveaux équipements sportifs ont vu le jour pour la plus grande satisfaction de nos associations : le gymnase de la Léchère ainsi que le terrain de football synthétique et la salle de boxe. Des travaux sont encore en cours pour continuer à moderniser le stade Camille Fournier (notamment les vestiaires).

En urbanisme également de projets vont émerger. Nous restons très vigilants pour que les nouvelles constructions intègrent des logements sociaux afin de répondre aux exigences de l'Etat et tenter d'apporter des solutions aux nom-

breuses demandes de logements sur Evian. C'est dans cet esprit que nous travaillons sur notre futur PLU. Il permettra également de concilier les obligations légales avec notre volonté de préserver la qualité de vie évianaise et d'éviter le « tout béton ».

La préservation dans la modernité, c'est le fil directeur de nos décisions quotidiennes. L'aménagement de la ville en est un exemple ainsi que l'embellissement d'Evian : comme a pu le constater le jury des 4 fleurs qui a salué le travail de nos services.

Vous le voyez, Evian ne manque ni de projets ni d'envie et l'actualité à venir est encore dense, vous le découvrirez au fil des pages de cet Evian Nouvelles !

A ce titre, nous avons été choisis comme camp de base de l'équipe allemande de football lors de la coupe d'Europe de football en juin 2016. Evian pourra ainsi participer à la fête sportive et surtout bénéficier des retombées économiques qui y sont liées.

En attendant l'année prochaine, la fin d'année s'annonce tout aussi riche avec la nouvelle exposition du Palais Lumière que je vous invite à découvrir. Elle nous rappelle Evian lors de la période estivale pas si lointaine juste avant de nous plonger dans l'univers des Flottins et de leur Fabuleux village qui vous proposera cette année encore de nombreuses découvertes.

**Marc Francina, maire d'Evian
député de la Haute-Savoie**

*Je vous souhaite un bel Automne
et de belles fêtes de fin d'année*

Appel du 19 septembre : les élus évianais appellent à « faire cause commune »

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations, jusqu'à maintenant accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions auprès des citoyens. Cette baisse massive est sans précédent et peut entraîner de graves conséquences pour les communes, sur les investissements et les services publics locaux. Comme plus de 17 000 communes,

Evian avait déjà pris position en votant une motion de soutien à l'Association des maires de France (AMF) contre cette baisse massive pour les collectivités lors du conseil municipal du 29 juin. Le 19 septembre, à l'appel de l'AMF, les élus évianais ont choisi une nouvelle fois de s'y associer pour dire non à la réduction des services de proximité. La municipalité invite chacun à agir en signant « l'Appel du 19 septembre pour les communes de France », sur le site : <https://www.change.org/p/l-appel-du-19septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>



GYMNASE DE LA LÉCHÈRE

L'espace gymnique inauguré



Après la coupure du ruban, le maire et Philippe Paccot, président de l'Avenir évienais ont dévoilé la plaque inaugurale.

L'espace gymnique de la Léchère a été inauguré le 3 octobre. L'occasion pour le public de visiter ses installations et observer les athlètes de l'Avenir évienais, collectionneurs de titres, au mieux de leur forme.

Déjà animé en temps normal, l'espace gymnique de la Léchère a connu une effervescence sans pareille samedi 3 octobre à l'occasion de l'inauguration. Les 430 licenciés du club de gymnastique l'Avenir évienais et leurs 26 entraîneurs n'auront pas attendu cette date pour prendre possession du nouvel équipement. Après avoir occupé le gymnase de l'avenue Commandant-Madelaine pendant 104 ans, le club s'y est installé en juin dernier aussitôt les travaux terminés. La construction de la salle spécialisée de gymnastique aura nécessité 18 mois de travaux. Le nouvel espace a été aménagé dans le prolongement du gymnase de la Léchère. Il permet au club de regrouper ses activités jusqu'alors disséminées dans différentes salles de la ville. L'espace gymnique de la Léchère, vaste de 2000m², comporte un volume double. Il comprend en sous-sol une salle de fitness et un espace «petite enfance». Au rez-de-chaussée, se trouvent une grande salle de gymnastique artistique de 1125 m² avec un local entraîneur et une salle de préparation physique. Enfin, à l'étage, se trouvent un secrétariat, une salle de réunion et une réserve de costumes. Cette nouvelle organisation permet au club d'effectuer plusieurs cours en même temps. « Ces nouveaux équipements vont nous permettre de progresser encore » se félicite Philippe Paccot, le président dont l'association a collectionné les titres au printemps dernier. Après Julie

Pertuiset sacrée championne de France de gymnastique artistique dans la catégorie fédérale le 9 mai, Victor Bacquin, Romane Burquier-Royet, Orlane Pasquet et Antonin Maridor, ont rapporté au club le tout premier titre de champion de France en trampoline par équipes le 15 mai.

L'investissement, maîtrise d'œuvre et équipement compris, s'élève à 5 600 000€ ttc. Le Département a accordé une subvention de 266 525€ ttc.

Euro 2016 Evian camp de base de l'équipe allemande

L'équipe nationale allemande, championne du monde de football a jeté son dévolu sur Evian en vue du championnat d'Europe de football de l'UEFA qui aura lieu du 10 juin au 10 juillet. La Mannschaft qui s'est qualifiée le 11 octobre, établira son camp de base du 23 mai au 15 juillet.

Le choix de l'équipe allemande est motivé par la qualité des infrastructures éviennes : installations hôtelières, sportives, techniques et touristiques. Le conseil municipal a voté les moyens nécessaires à l'organisation d'un tel événement dont une part sera prise en charge par l'Evian resort.

Les élus considèrent qu'il profitera à l'activité économique et plus spécialement touristique. Il permettra de consolider la notoriété nationale et internationale d'Evian et de développer une image dynamique, sportive et attractive. La DFB (fédération nationale de football allemande) a déjà mis une option sur tous les hôtels de la ville pendant cette période. Quelques 300 journalistes sont attendus pour couvrir l'événement. La venue de l'équipe allemande donnera lieu à l'organisation d'une fête sportive pour rassembler les Evianais.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR

Pourquoi une tarification ?



380 élèves ont fréquenté les activités périscolaires en 2014-2015.

Baisse des dotations de l'État aux collectivités oblige, les élus ont décidé d'instaurer une tarification de l'accueil périscolaire du soir jusqu'alors gratuit.

Depuis la rentrée 2015, la Ville a instauré une tarification pour l'accueil périscolaire du soir, de 16h à 17h. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des activités périscolaires, nécessite des moyens financiers importants. A lui seul, l'accueil périscolaire du soir a représenté un coût d'environ 250000€ en 2014 pour la commune, soit 537€ par enfant et par an.

Compte tenu de la baisse des dotations de l'État qui s'élève à plus de 600000€ en 2015 et pour maintenir le niveau de qualité des services périscolaires, les élus ont donc décidé d'adopter une grille tarifaire uniquement pour cet accueil périscolaire du soir. L'étude et la garderie de 17h à 18h restent, quant à elles, gratuites.

Les tarifs de cet accueil sont journaliers et varient de 0,45 à 2€. « La tarification prend en compte les revenus des parents pour être le plus juste possible, le quotient familial s'applique », explique **Henri Gateau**, adjoint au maire en charge de l'éducation. En l'absence du quotient familial, le tarif est fixé à 1,50€. De fait, la participation demandée aux familles permet de couvrir une partie de ces frais. Cette tarification se justifie au regard de la qualité des activités proposées. Enfin, elle vise à responsabiliser les parents dont certains inscrivaient leurs enfants et désertaient les activités sans même prévenir le service scolaire.

Pour le moment, on n'observe qu'une légère baisse des inscriptions en classes maternelles. « Ce qui va dans le bon sens, car on a pu observer que trop d'activités collectives fatiguaient les enfants, c'est donc plus

respectueux de leurs rythmes », précise **Xavier Parisot**, directeur général adjoint des services « pôle vie locale ».

Plus d'infos dans la rubrique périscolaire sur www.ville-evian.fr. Service scolaire : 16, rue du Port. Tél. 04 50 83 10 73.

Rentrée scolaire : les effectifs en nette augmentation dans les écoles

Malgré quelques inscriptions de dernière minute, la rentrée s'est relativement bien passée. Avec l'arrivée de nouvelles familles, Evian enregistre une hausse de ses effectifs. 2953 élèves sont inscrits dans l'ensemble des établissements scolaires (contre 2923 en 2014). La hausse est plus nette dans les écoles publiques avec 773 élèves inscrits contre 715 en 2014. Seules quelques difficultés ont été rencontrées dans les restaurants scolaires où l'organisation est appelée à évoluer. Les effectifs de Saint-Bruno restent stables, ceux du collège baissent avec 740 inscrits contre 796 l'an dernier.

Enfin, le lycée fait les frais de son succès avec 947 élèves contre 914 en 2014. Comme chaque année, les services municipaux ont profité de l'été pour procéder à quelques aménagements et travaux d'embellissement des écoles pour améliorer le confort des élèves et des enseignants.

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre

Les dimanches 6 et 13 décembre prochains, auront lieu les élections régionales afin de désigner pour six ans les 204 conseillers qui représenteront la Région Rhône-Alpes Auvergne, dont 20 conseillers pour la Haute-Savoie. Début 2016, Rhône-Alpes et l'Auvergne formeront une même région qui interviendra en particulier dans les domaines suivants : développement économique, lycées, formation professionnelle, enseignement supérieur, aménagement du territoire et transport.

Plus d'infos : www.rhonealpes.fr

Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable

La Ville a organisé en août dernier une enquête publique portant sur la requalification du site de l'ancienne usine de la gare. Suite à cette consultation, **Yves Dombre**, le commissaire-enquêteur a remis son rapport et ses conclusions. Celui-ci a jugé cette opération « *d'intérêt général* » pour la commune et a émis un avis favorable à la déclaration de projet et en conséquence, une modification du plan d'occupation des sols. Suite à cet avis favorable, le conseil municipal devra se prononcer sur la validation de la déclaration de projet lors d'une prochaine séance. Rappelons que le projet prévoit la construction de quatre ensembles de logements comprenant 75 logements en accession, 41 logements locatifs sociaux, un restaurant et un relais presse. Il prévoit aussi d'améliorer l'accessibilité du secteur de la gare par la création d'une voie nouvelle reliant la route de Bissinges à la gare.

« *Le projet prend parfaitement en compte les modifications demandées (...), avec un recul des constructions sur le sud tènement et la conservation de la façade remarquable sur la route de Bissinges* » a également relevé le commissaire enquêteur. Les 3 000 à 4 000 m² de surfaces disponibles pourront accueillir des bureaux, des artisans et des commerces de proximité dans ce secteur stratégique. Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à la déclaration de projet sous réserve d'une étude plus précise des besoins en stationnements et des mesures à prendre sur le site avec l'arrivée du CEVA (liaison ferroviaire Cornavin- Eaux-vives-Annemasse).



Vue Est du projet (Jean-Louis Duret, architecte-urbaniste).

« **Le public peut consulter le dossier complet de l'enquête aux services techniques jusqu'au 21 août 2016 (du lundi au vendredi : 9h-11h30 et 13h30-17h) ou le télécharger dans la rubrique «téléchargement-urbanisme» sur le site de la Ville.**

L'école municipale de musique d'Evian agréée conservatoire à rayonnement communal

Ne dites plus école de musique mais conservatoire ! L'établissement vient d'être classé en conservatoire à rayonnement communal par arrêté du ministère de la culture et de la communication en date du 17 septembre 2015, et ce pour une durée de sept ans. Ce classement fait suite à la demande d'agrément déposée en juin 2014 par la commune à la direction régionale des affaires culturelles. Il s'inscrit dans le projet d'établissement que les élus ont décidé de mettre en œuvre à l'été 2013. « *Ce projet visait à améliorer l'offre d'enseignement artistique, réduire les inégalités d'accès à la musique par des actions dans les écoles et renforcer le rayonnement de l'école sur le territoire en produisant de grands concerts et en développant les partenariats avec les associations locales* » explique **Martial Cottet-Dumoulin**, le directeur. Plus d'un an de travail aura été nécessaire pour élaborer ce projet qui s'est fait dans une large concertation, en associant les familles, les élus, les directeurs des cinq écoles primaires, les professionnels concernés et les acteurs institutionnels et associatifs locaux, ainsi que ceux de l'intercommunalité. Ce label de qualité permet à l'école d'être reconnue comme établissement de référence dans le canton du pays d'Evian et le Chablais. Il permet aussi de délivrer le certificat d'études musicales amateur en fin de 3^e cycle, tremplin vers le conservatoire départemental ou régional, vers un cursus plus professionnel.



L'établissement éviais est le troisième du département à avoir décroché ce label avec Annemasse et Seynod.



LABEL « QUATRE FLEURS »

La Ville a passé son grand oral



Grâce à un travail d'inventaire des espaces verts, 200 points noirs paysagers ont été gommés du paysage.

La Ville s'est à nouveau mise en quatre cet été pour conserver un trophée qu'elle détient depuis 1968. Les critères d'attribution ont beaucoup évolué et requièrent un niveau d'exigence plus élevé. Le verdict est attendu d'ici peu.

La Ville a passé le 29 juillet son grand oral en vue de décrocher à nouveau le label « quatre fleurs ». Quatre membres du conseil national des villes et villages fleuris ont fait le voyage pour examiner la candidature d'Evian sous toutes ses coutures et vérifier qu'elle est toujours à la hauteur de ses « Quatre fleurs ». Sous la conduite du maire, accompagné notamment d'Evelyne Tedetti, adjointe à l'environnement et au cadre de vie, de Sylvain Rochy, directeur des parcs et jardins, cadre de vie et d'Alain Echernier, responsable du fleurissement, le jury a effectué une visite en quinze étapes des parcs et jardins qui les a menés du jardin de Neckargemünd devant l'hôtel de ville au verger

du funiculaire en passant par les jardins de l'eau du Pré curieux, la piscine, les quais, la place Bonnaz, etc. Les quatre examinateurs ont été particulièrement sensibles à la qualité du fleurissement. « *Les critères du jury ont évolué, leur charte de qualité se place aujourd'hui dans une démarche de protection de l'environnement et dans un contexte de développement durable* » souligne le jardinier en chef. Ce nouveau défi a été l'occasion pour la Ville de mettre en exergue les nouvelles tendances du fleurissement, sachant que les pratiques municipales sont de plus en plus respectueuses de l'environnement. Rappelons que le maire a signé le 9 décembre 2013 la charte régionale « objectif zéro pesticide ». Mais l'enjeu dépasse les seuls espaces verts, le jury a été attentif également à la propreté, à la qualité du patrimoine bâti, à l'état du mobilier urbain, etc. Cette participation a donné lieu à l'implication de l'ensemble des services municipaux.

Le succès dépend aussi beaucoup des habitants et des professionnels du tourisme qui y participent par le fleurissement de leurs balcons ou terrasses. Là aussi, les efforts étaient remarquables. Le verdict du jury devrait tomber d'ici peu.

Concours de fleurissement : la remise des prix aura lieu le 13 novembre

Les jardiniers amateurs seront à l'honneur vendredi 13 novembre à 19h30 à l'espace Brunnarius, à l'arrière du Palais Lumière, cérémonie au cours de laquelle seront révélés les noms des gagnants du concours de fleurissement.

57 Evianais(es) se sont inscrits cet été au concours communal organisé par la Ville. Alors même que le jury national de fleurissement examinait en juillet la candidature d'Evian au label « Quatre fleurs », la municipalité avait à cœur de préparer le terrain et d'impliquer encore plus les habitants.

Le concours comprenait quatre principales catégories : maison avec jardin, façade de maison, balcon d'immeuble et enfin, commerce. En outre, sera attribué un prix spécial du meilleur parrainage.

Pour concourir, le fleurissement ou les aménagements mis en avant devaient être visibles depuis la voie publique.

Pour l'heure, rien n'a filtré quant aux résultats. On sait seulement que les lauréats sont au nombre de 14 toutes catégories confondues.

La source Cachat s'est parée d'une fresque



Emblème d'Evian, la source Cachat s'est parée il y a quelques semaines d'une jolie fresque murale. Stéphane Dupays, directeur de la société des eaux a sollicité le mosaïste thononnais Yves Decompoix afin d'offrir à la buvette une décoration en harmonie avec les bâtiments alentour de style Art nouveau. « Je me suis inspiré de la mosaïque de pavement situé au pied des fontaines du grand hall du Palais Lumière » explique l'artiste, dont l'idée a été de faire écho à ce décor en réalisant une mosaïque murale. Soucieux d'attirer le regard, le mosaïste a réalisé une œuvre très colorée. « J'ai utilisé 65 tons différents, alors que le décor du Palais Lumière n'en comporte qu'une dizaine » explique-t-il. Au grès cérame employé au Palais Lumière, le mosaïste a préféré de la pâte de verre. Six mois se seront écoulés entre le repérage sur place, la création du carton graphique puis chromatique de la mosaïque et sa préfabrication. Une fois le décor validé par les responsables de la société des eaux, Yves Decompoix a passé commande de ses matériaux auprès de l'unique fournisseur français de pâte de verre artisanale. S'ensuivirent le travail de découpe puis la pose des quelques 15 000 tesselles composant le décor. Ce travail de longue haleine réalisé, la pose sur place aura été tout aussi délicate. Il aura fallu une semaine à l'artiste pour poser le décor préalablement découpé en dix parties et réajusté au millimètre sur place pour que n'apparaisse aucun raccord. La société des eaux réfléchit à de nouvelles transformations de la buvette afin de reconstituer le site tel qu'il était au début du siècle.

Le mosaïste Yves Decompoix a voulu reproduire « le jaillissement de l'eau de source ».

Le funiculaire atteint de nouveaux sommets

Le funiculaire a battu cet été un nouveau record de fréquentation avec 136 697 passagers transportés entre le 1^{er} mai et le 27 septembre (contre 117 930 en 2015). Pour la deuxième année consécutive, le funiculaire a été gratifié d'un certificat d'excellence Tripadvisor®, suite aux avis positifs déposés sur le site par les voyageurs. Enfin, la C.C.I., chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie a effectué une visite mystère le 21 juin dernier. Celle-ci fait suite à une première enquête réalisée l'an dernier. Accueil téléphonique, signalisation, aspect intérieur et extérieur des gares, confort, tout a été passé au peigne fin. A l'issue de ce nouvel audit, la prestation du funiculaire a été jugée très satisfaisante, avec un score de 93,21%, (contre 90,88% en 2014).

Haro sur les crottes de chien : attention à la contredanse !

La municipalité a décidé de passer à l'offensive pour éradiquer le problème des déjections canines qui polluent les espaces publics dont les parcs et jardins. Lassée par l'attitude laxiste de certains propriétaires de chiens, le maire a décidé d'employer les grands moyens. Les policiers municipaux ont reçu consigne de verbaliser les contrevenants.

Désormais, il pourra en coûter jusqu'à 450€ aux négligents, au regard de l'article R 633-6 du code pénal. Pour éviter d'en arriver là, il est rappelé que les propriétaires de chiens ont à leur disposition une quarantaine de distributeurs de canipoches installés dans toute la ville, pour ramasser les déjections de leur toutou.



QUOTIENT FAMILIAL

Vous pouvez peut-être aussi en bénéficier !

Comme chaque année, le centre communal d'action sociale a procédé à la rentrée au renouvellement des cartes du quotient familial. En juin, le conseil municipal a revalorisé les plafonds d'attribution, afin qu'un grand nombre d'Evianais puisse bénéficier d'un accès large aux services publics communaux. En fonction du revenu et des ressources, des réductions sont appliquées sur les tarifs des restaurants et du transport scolaires, du conservatoire, de la médiathèque, des expositions au Palais Lumière, de la piscine, de la sortie de printemps des retraités, ainsi que sur les abonnements de transport urbain. Ces réductions peuvent aller de 25 à 70% sur la plupart des services proposés et de 50% sur les tarifs de la piscine, de la médiathèque et des expositions. A ce jour, 430 personnes dont 161 familles profitent de ce droit de réduction. «*La carte me permet d'avoir des tarifs très avantageux sur la cantine, le centre de loisirs et les entrées à la piscine*», témoigne **Vanessa V.**, mère d'une petite fille de 6 ans. Les personnes seules et personnes âgées peuvent également y prétendre, à l'exemple de **Jeanne H.**, retraitée : «*ma carte me permet de bénéficier entre autres de réductions sur les sorties organisées par le C.C.A.S.*».

Les dossiers sont encore examinés le lundi matin de 9h à 11h30 et la date de prise en charge débute au premier jour du mois de dépôt.
C.C.A.S., 2, ruelle du Nant d'Enfer. Tél. 04 50 74 32 60.



Grâce au quotient familial, **Vanessa V.** bénéficie de tarifs réduits pour la cantine de sa fille.

Journée de l'accessibilité : 58 lieux recensés

Où aller à Evian lorsqu'on est en fauteuil roulant ?

Alexandra Vittoz a voulu répondre à cette question en organisant avec le soutien de la Ville, un recensement des différents lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'était le 10 octobre dernier, à l'occasion de la journée de l'accessibilité menée en collaboration avec l'association Jaccede, une quinzaine de bénévoles s'est mise à l'épreuve en ville, en fauteuil roulant, en quête des lieux accessibles. Au final, 58 boutiques, commerces et restaurants ont été recensés. Cette jeune lycéenne âgée de 15 ans, dynamique et très investie dans la vie associative, s'était lancée comme défi : «*d'aider ces personnes à mieux organiser leur déplacement*». C'est chose faite aujourd'hui, grâce à l'application Jaccede, une sorte de «guide collaboratif des bonnes adresses accessibles».

De son côté, la Ville a inventorié les lieux publics accessibles qu'elle a recensés sur le portail CartoEvian consultable via le site internet. Ce dernier mentionne les itinéraires et les bâtiments accessibles, ainsi que les places de stationnement réservées aux personnes handicapées.

Pour l'heure, 21 lieux sont recensés sur www.jaccede.com

Les lieux publics accessibles sont consultables sur : <http://ville-evian.fr/fr/cadre-de-vie/urbanisme/carto-evian-sig>



Service d'aides à domicile : la certification NF renouvelée

Le C.C.A.S. vient d'obtenir le renouvellement de la certification Afnor pour son service d'aides à domicile. Attribuée pour deux ans, le service l'avait décroché une première fois en 2011, puis en 2013. La certification est à la fois une récompense et un gage de qualité du service proposé. Le service d'aides à domicile vise à maintenir les personnes en situation de handicap, malade ou âgée à leur domicile dans les meilleures conditions physiques et morales. Près de 150 personnes en bénéficient. En s'engageant dans ce processus de certification, le C.C.A.S. s'était fixé deux objectifs : améliorer la qualité des prestations à domicile avec un meilleur suivi des bénéficiaires et pérenniser son action en améliorant les conditions de travail des agents.

Service d'aides à domicile, C.C.A.S. : 2, ruelle du Nant d'Enfer. Tél. 04 50 74 32 60.

Les comités de quartiers se mettent en place

Les comités de quartiers se mettent progressivement en place. Les élus référents de chacun des cinq quartiers désignés, 36 Evianais issus de tous les quartiers les ont rejoints.



Les élus référents se sont réunis le 13 octobre pour aborder l'agenda des futures rencontres et entrer dans le vif du sujet.

La mise en place des comités de quartier vient de franchir une étape décisive. Selon le calendrier qui avait été fixé, suite à l'appel à candidature lancé cet été, 36 personnes les ont rejoints en tant que membres. Ces nouvelles instances visent à mieux impliquer les habitants dans la vie de leur quartier et les rapprocher de leurs représentants. « Ces comités se veulent représentatifs. Chacun pourra apporter ses idées dans le cadre d'échanges constructifs » explique Maud Perrot, chargée de mission en charge des quartiers. Les membres se rencontreront au minimum trois fois par an, sous la présidence de leurs élus référents désignés par le conseil municipal : Laurence Rulot (La Léchère), Isabelle Lavanchy (Grottes/Grande Rive), Chaoiki Aissat (Bennevay / Détanche), Lise Nicoud (Centre-ville), Viviane Viollaz (Hauts d'Evian).

« Ces rencontres seront l'occasion de renforcer le lien entre les élus et les habitants pour permettre à chacun d'être acteur de son quartier » précise Maud. Ainsi, chaque membre pourra s'investir dans l'animation de son quartier et proposer des actions. Maud Perrot l'assure, toutes les idées et toutes les questions recevront une réponse. Certaines pourront être présentées en municipalité. « C'est une volonté d'échanges où tout est à faire et tout est à construire. » insiste-t-elle. Basées sur « le vivre ensemble » et la recherche de proximité, ces nouvelles instances ont pour but de partager les informations entre habitants et élus. Les premières réunions se dérouleront entre fin octobre et début novembre.

Le foyer « Clair horizon » s'offre un nouveau coup de jeune

Des murs aux couleurs joyeuses, du mobilier moderne, les résidents du foyer Clair horizon profitent depuis cet été d'un tout nouveau décor dans la salle de restaurant que la Ville a rénovée du sol au plafond. « C'est beaucoup plus agréable » s'enthousiasme Irène, résidente.

A ces travaux s'ajoutent pêle-mêle : la rénovation des installations techniques de la chaufferie, le remplacement d'une trentaine de robinets manuels par des robinets thermostatiques plus économes en énergie et la mise en accessibilité de l'ascenseur pour les déficients sensoriels. Le tout pour un coût de 98 414 € ttc. Le foyer pour personnes âgées a également fait les frais d'importants travaux entrepris par Haute-Savoie Habitat, notamment la réfection du réseau d'eau, des colonnes de douche et de certains bacs à douche. Pour offrir plus de sécurité aux résidents, l'automatisation du sas d'entrée et l'installation de détecteurs de mouvements étaient aussi au programme.



Les résidents disposent d'une salle de restaurant totalement rénovée.



EVIAN CHAMPIONSHIP

Un bon cru

L'Evian championship a de nouveau sorti le grand jeu du 10 au 13 septembre dernier. Seule étape du Grand Chelem du golf féminin mondial en Europe continentale, circuits féminins et masculins confondus, l'Evian Championship a aligné les 120 meilleures joueuses du monde à Evian pour quatre jours de compétition. Un rendez-vous stratégique du circuit international puisque le tournoi couronne en fin de saison la meilleure joueuse du monde à l'issue des Majeurs.

Cette année, c'est la néo-zélandaise **Lydia Ko** qui a remporté le tournoi et son premier Majeur en carrière. Elle devient, avec cette victoire, la plus jeune vainqueur d'un Majeur féminin, à seulement 18 ans. 200 journalistes du monde entier ont été accrédités pour couvrir l'événement.

Un tournoi plébiscité par le public (français à 65 %, suisse à 20 %), si l'on se réfère à la billetterie qui a fait un bond de 12 %. En coulisses, l'événement a aussi généré une belle activité avec 150 chauffeurs recrutés et a bénéficié à de nombreux prestataires locaux.



Evian Championship / Philippe Millereau

Franck Riboud, président de l'Evian Championship (à gauche), et Jacques Bungert, vice-président (à droite), offrent le bisou traditionnel à Lydia Ko, la lauréate du tournoi.

PASSERAT

Le stade équipé d'un terrain synthétique

La Ville a aménagé en juillet dernier un terrain synthétique au stade en remplacement du terrain en stabilisé qui datait d'une trentaine d'années. Il s'agit d'un terrain haut de gamme qui sera praticable toute l'année, sauf par temps de neige. De dimensions 100x60m, il permet de jouer des tournois à onze ou à sept. Il est équipé d'arrosage automatique pour refroidir la fibre par temps chaud. Il n'engendrera aucun coût d'entretien. Cet aménagement va permettre au terrain d'honneur des temps de repos. L'investissement s'élève à 500 000€.



Le terrain synthétique est praticable toute l'année.

Le Judo club Evian fête ses soixante ans

Animations, démonstrations, tombola, le Judo club fête ses soixante ans le samedi 7 novembre au palais des festivités dès 17h. Le rendez-vous est organisé par le Chablais Léman martiaux en collaboration avec la Ville. Il verra la participation de **Ghislain Lemaire**, vice-champion du monde et d'Europe de la discipline.

**Plus d'infos : 06 48 07 05 74
contact@clam-judo.fr**

BOXING CLUB VS AÏKIDO CLUB

Même combat !

Avec plus de cinq clubs de combat à son compte, la Ville offre un bel éventail de disciplines. Entre ring et tatamis, petit coup de projecteur sur deux représentants : le tout-nouveau Boxing club et l'Aïkido club qui poursuivent le même combat : se faire plaisir !



Le Boxing club Evian compte déjà 56 licenciés dont une dizaine de filles.



Présidé par Sarah Turner, l'Aïkido club Evian est l'un des plus importants clubs de la région.

Fraîchement installé rue du Commandant-Madelaine, le Boxing club Evian est né sous l'impulsion d'une bande de copains tous passionnés par la boxe anglaise. Une fine équipe soudée et composée d'un trio de pros: **Joël Durand**, l'entraîneur, quatre fois champion de France en amateur, vainqueur du Critérium des espoirs en 2007 et finaliste de la Coupe de France professionnelle en 2013, **Chaoiki Aissat**, boxeur amateur en coupe régionale et coupe de France de 2007, professionnel depuis 2008 et son président, **Baptiste Noir**, bien connu dans le milieu du football américain, puisqu'il joue en équipe de France et boxeur depuis sa tendre enfance: « *C'est un sport qui demande des aptitudes similaires à celui du football américain* ». Contrairement à la boxe française, il se pratique uniquement avec les mains et requiert quelques capacités en cardio.

Ce sport est à la portée de tous comme l'explique le président: « *Il suffit d'avoir la motivation et d'aimer la compétition* ». Le club compte déjà 56 licenciés dont une dizaine de filles. Il entraîne deux catégories: les 8-15 ans et les 16 ans et plus. Alors c'est parti, enfiler vos gants, direction le gymnase du centre pour affronter votre adversaire en toute sympathie !

Gymnase du centre (rue du Commandant-Madelaine), entraînements les lundis, mercredis et vendredis dès 17h pour les enfants, jusqu'à 20h pour les 16 ans et plus. 170 €/an. boxing.club.evian744@gmail.com

Bien qu'il y ait plus de pratiquants hommes que de femmes, le sport de combat séduit aussi la gent féminine. L'Aïkido club Evian en est la preuve. Présidé par la très dynamique, **Sarah Turner**, il accueille aujourd'hui un tiers de femmes parmi ses 120 adhérents. Discipline japonaise, l'aïkido est un art martial en forme de self-défense avec des techniques tellement particulières qu'elles permettent de préserver l'intégrité de l'adversaire. C'est le principe de non-violence qui prédomine. Obtenir le désarmement volontaire de l'agresseur est à la fois l'objectif et la méthode de l'aïkido. Il se pratique en kimono et vêtu de l'hakama, sorte de jupe-culotte noire qui fait partie de la tenue traditionnelle japonaise, muni d'un sabre et d'un bâton en bois. L'aïkido accroît les facultés de concentration et de maîtrise de soi et développe la souplesse. Les femmes sont de plus en plus adeptes. « *Elles font preuve de plus de souplesse et ne vont pas chercher les conflits mais essayer d'adoucir les échanges éventuels* » témoigne la présidente. L'Aïkido club Evian est l'un des plus importants clubs du genre de la région. Aïkidokas de tous âges s'y retrouvent pour passer un moment convivial. Aucune aptitude particulière n'est requise. Seule la bonne humeur est nécessaire pour aller au combat.

Dojo du Martelay, 2 bis, avenue Anna-de-Noailles. Cours les lundis, mercredis et vendredis. 235 € adultes / 190 € enfants (3 essais gratuits). Incriptions : evian.aikido@gmail.com / 06 66 88 58 62.

UN PÔLE « VIE LOCALE »

Au service des usagers

Depuis un an, l'organigramme municipal s'est doté d'un pôle « vie locale » qui regroupe à la fois le centre communal d'action sociale, C.C.A.S et ses différents services, ainsi que la direction « éducation, sport et jeunesse » et le conservatoire, avec à sa tête un seul et même directeur : Xavier Parisot. En renforçant le lien entre le C.C.A.S et la mairie, l'objectif est d'améliorer toujours plus le service rendu aux usagers par une prise en charge globale. Petit tour d'horizon des services concernés et des projets du moment.

Une direction vouée à l'éducation, à la jeunesse et au sport

- Gestion des inscriptions scolaires, des activités périscolaires, des garderies, des études surveillées, des cantines et des locaux, le service travaille au quotidien avec les directeurs des quatre écoles communales. Les nouveaux rythmes scolaires mis en place en 2014, le service va s'atteler d'ici peu au projet éducatif de territoire. Celui-ci vise à échanger avec l'ensemble des acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations) sur les orientations éducatives à prendre pour garantir le bien-être de l'enfant et sa réussite.
- En matière de sport, le service est en relation avec l'ensemble des clubs éviais dont il suit les dossiers de subventions (22 associations subventionnées à ce jour). La définition de nouveaux critères d'attribution des subventions pour une plus juste répartition fait partie des projets en cours.
- Enfin, dans le cadre du contrat enfance et jeunesse conclu avec la Caisse d'allocations familiales et le Département, le service développe des activités de loisirs en direction des jeunes éviais. Organisation de sorties, d'ateliers, de séjours, il gère aussi le point information jeunesse et accompagne les jeunes dans leurs démarches administratives. Les orientations du service devraient être redéfinies dans les mois à venir.

ÉCOLES

- **Budget des écoles (2014)** : 882 535 € (personnels des écoles, maintenance et fluides des bâtiments compris)
- **Coût des restaurants scolaires (2014)** : 167 140 € (déduction faite des participations des familles)
- **Coût du périscolaire** : 192 181 € (déduction faite des aides de l'Etat)
- **Personnels des écoles** : 26 titulaires et 23 contractuels (dont 11 ATSEM, 4 responsables de cantines et 34 surveillants de cantines et agents d'entretien).



JEUNESSE

- **Coût (2014)** : 71 689 € (déduction faite subvention C.A.F. au titre du contrat enfance et jeunesse et des participations des familles)
- **Personnels** : 2 animateurs
- **Sorties payantes** : 244 inscriptions pour 160 jeunes
- **PIJ et accueil libre** : environ 40 jeunes par semaine.

SPORT

- **Subventions (2015)** : 336 387 € (22 associations).

**Direction éducation jeunesse et sport. 16, rue du Port
Tél. 04 50 83 10 73**

L'école de musique agréée conservatoire

L'école municipale de musique vient d'être classée en conservatoire à rayonnement communal pour une durée de sept ans (voir page 5). Ce classement s'inscrit dans le projet d'établissement que les élus ont décidé de mettre en œuvre à l'été 2013, afin d'améliorer l'offre d'enseignement artistique, réduire les inégalités d'accès à la musique et renforcer le rayonnement de l'école sur le territoire.

- **16 disciplines pratiquées**
- **un cursus en 3 cycles**
- **19 professeurs**
- **294 élèves**
- **283 heures d'enseignement hebdomadaire**
- **40 concerts par an en moyenne**





Xavier Parisot est directeur général adjoint des services et directeur du C.C.A.S.

Xavier Parisot, une double casquette

Xavier Parisot a pris ses fonctions en avril dernier à la Ville d'Evian à la fois comme directeur général adjoint des services « pôle vie locale » et directeur du centre communal d'action sociale, avec comme objectif confié par le maire et président du C.C.A.S. de prendre en charge globalement les besoins des usagers. Originaire de Champagne-Ardenne, Xavier Parisot a débuté sa carrière dans le milieu associatif où il a exercé divers métiers d'aide à la personne, d'animateur, puis de formateur avant de rejoindre la fonction publique en 2003.

Président d'associations et de centre de vacances, trésorier du centre régional d'information jeunesse depuis une dizaine d'années, l'engagement associatif reste chez lui une seconde nature. Précédemment en poste à Vienne, il y occupait des fonctions similaires à celles qu'on lui a confiées à Evian. Avec comme objectifs une meilleure prise en compte des besoins de l'utilisateur et une amélioration des conditions de travail des agents, le nouveau directeur aspire à encore plus de qualité. « *On fait les choses bien, mais on peut les faire encore mieux* » assure-t-il.

Le C.C.A.S., outil incontournable de l'action sociale

- Etablissement public administratif géré par un conseil d'administration, le **centre communal d'action sociale** est chargé par la commune d'appliquer la politique sociale élaborée et souhaitée par les élus. Aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions, le C.C.A.S. développe différentes activités et missions légales ou facultatives.

Parmi les dossiers du moment, le C.C.A.S. travaille à l'élaboration d'un règlement sur les aides facultatives et à une redéfinition des relations avec le Pôle médico-social du Département, installé avenue des Sources avec l'objectif de travailler notamment en plus étroite collaboration avec les assistantes sociales.

- Le **foyer des personnes âgées** est lui visé fin 2015, par un projet d'établissement afin de définir précisément ses missions, ses orientations et ses valeurs, en concertation avec les résidents, le personnel et les partenaires.



Le C.C.A.S encourage les rencontres intergénérationnelles

- Après avoir décroché en 2011 la certification « NF Service » pour son activité de maintien à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou malades, le **service d'aides à domicile** a fait l'objet récemment d'un nouvel audit en vue d'un renouvellement. Cette démarche qualité en continu suppose de réexaminer régulièrement et en détail le fonctionnement du service.

54 personnes employées :

- **Gestion administrative** : 3 agents ;
- **Foyer-logements pour personnes âgées « Clair Horizon »** : 11 agents / 54 résidents ;
- **Aide à domicile** : 23 agents / 150 bénéficiaires ;
- **Crèche collective** : 11 agents / agrément pour 25 enfants ;
- **Relais assistantes maternelles** : 1 agent à mi-temps / 58 assistantes répertoriées ;
- **Multi-accueil « La Bulle »** : 7 agents / 50 enfants inscrits.

C.C.A.S. : 2, ruelle du Nant d'Enfer. Tél. 04 50 74 32 60.





INITIATIVES

De nouveaux commerces et activités

Weekend Max Mara

Philippe Charpy
(Prêt à porter féminin mono-marque).
Du mardi au samedi: 9h30-12h et 14h-19h.
41, rue Nationale
Tél. 04 50 38 75 99



Ephémère

Philippe Charpy
(Prêt à porter féminin multimarques)
Du mardi au samedi: 9h30-12h et 14h-19h.
41, rue Nationale
Tél. 04 50 74 61 32
contact@ephemere-evian.com
www.ephemere-evian.com



Bleu riviera

Elisabeth Birraux
(Prêt-à-porter homme-femme)
Du mardi au samedi: 9h30-12h et 14h30-19h
7, place Charles-de-Gaulle
Tél. 04 50 38 86 77
birraux@orange.fr



La Dame en bois

Marion Barny
(Jeux, jouets en bois et autres objets ludiques)
Lundi: 14h30-19h.
Du mardi au samedi: 10h-12h30 et 14h30-19h. Dimanche selon activité.
2, avenue de Neuvecelle
Tél. 09 54 52 62 83
Retrouver La Dame en bois sur Facebook.



Confiserie de la Source

David Gressier, artisan pâtissier de la société Meringues des neiges (Chocolateries, confiseries)
Du mardi au samedi: 10h-12h30 et 15h-19h (en période scolaire, ouvert le lundi).
32, rue Nationale
Tél. 04 50 75 03 04



Tempo montres

Elisabeth François
(Montres fashion et accessoires)
Du mardi au samedi: 10h-12h et 14h-19h
41, rue Nationale
Tél: 04 50 84 24 45
elisabeth@tempomontres.com
Retrouvez Tempo Montres sur Facebook.



Villa Borghese

Claudia Matteucci
(Restaurant-pizzeria italien)
Sur place ou à emporter.
17, quai Charles-Albert Besson
Tél. 04 50 38 68 38
Info@villaborghese-restaurant.com
Villaborghese-restaurant.com et Facebook.



L'Evian Resort élu meilleur Spa Resort de France et meilleur Resort d'Europe

L'Evian Resort s'est distingué dans la catégorie des meilleurs «Resort Spa» lors de la 22^e cérémonie des World Travel Awards qui s'est déroulée en Sardaigne le 5 septembre. Sur la base des votes de milliers d'agents de voyages et d'internautes du monde entier, les World Travel Awards récompensent chaque année les meilleurs acteurs du tourisme mondial. A l'occasion de la cérémonie de remise des prix pour l'année 2015, l'Evian Resort a été doublement récompensé en tant que Meilleur Spa Resort de France et Meilleur Resort d'Europe.



RESTAURANT

L'Instant gourmand de Rémy

« Instant gourmand », le bien nommé est ce petit restaurant au 10 rue de l'Eglise où Rémy Hentzen officie depuis un an et demi. Un diplômé de paysagiste en poche, Rémy change de voie pour se consacrer pleinement à la cuisine. Formé à l'école hôtelière de Metz, il a successivement travaillé chez Régis et Jacques Marcon à St Bonnet-le-Froid, au Royal avec Michel Lentz, à l'auberge du Lion d'Or à Cognoy, au casino de Montreux, puis au service restauration de Patek Philippe avant de reprendre ce restaurant de poche d'à peine 18 couverts à la suite du franco-japonais Kyo Fukao. Rémy est seul aux fourneaux de sa minuscule cuisine ouverte, tandis que Violaine assure le service.

« Fraîche, du marché, de saison, évolutive » c'est ainsi que le chef définit sa cuisine, française avec quelques inspirations asiatiques et orientales, sans oublier la petite touche lorraine, région dont il est originaire. « Je privilégie les produits locaux et le circuit le plus court » explique-t-il. Noix de Saint-Jacques snackées, fondue de poireaux et crumble de parmesan, velouté de cèpes au cacao amer, aubergines confites, risotto crémeux au safran pour les végétariens, mi-cuit au chocolat, compotée de myrtilles sauvages, composent entre autres la carte du moment qui change toutes les six à sept semaines. Rémy propose aussi le midi en semaine, une nouvelle formule. Tenté par un velouté de courge muscade, des sot-l'y-laisse à l'orientale et un sorbet tarte-citron meringuée ? Il est prudent de réserver car il y a peu de places.



Chef d'Instant gourmand, Rémy Hentzen est seul maître à bord de sa cuisine.

10, rue de l'Eglise. Tél. 04 50 04 74 98. Ouvert du mardi au samedi.

HB COIFFEUR BARBIER

Exclusivement masculin



Julien a ouvert un salon à l'ancienne cet été.

Jusqu'alors désuet, le métier de barbier connaît un renouveau avec le retour en grâce de la barbe. Julien n'a pas attendu cet effet de mode pour s'adonner à l'art pilaire et capillaire. « Je suis tombé dedans quand j'étais tout petit au contact de ma mère et de mes oncles qui exerçaient le métier » explique-t-il. Coiffeur et maître-barbier depuis plus de vingt, Julien a délaissé son salon « Aparté » de la rue Vallon à Thonon pour s'installer à Evian l'été dernier. « J'avais envie de reprendre un salon traditionnel pour messieurs » précise-t-il. Faute de trouver un salon vacant, le maître barbier a créé le sien de toutes pièces, en chinant çà et là du mobilier, avec l'envie de créer un lieu dans l'esprit 1900, clin d'œil à la Belle Epoque. « J'avais envie de recréer cette atmosphère chaleureuse de salon pour hommes où on prend le temps ». Loin du cliché du barberShop qui fleurit un peu partout, Julien a voulu créer un lieu authentique, strictement masculin, alliant coiffure, rasage à l'ancienne et art de la barbe. Ses clients ? Des hommes de tous âges, « du bébé au doyen » précise-t-il. Pour une coupe, comptez de 25 à 35 minutes et des tarifs un poil au-dessus d'un salon mixte classique, de 25 à 35 € pour une coupe, de 20 à 40 € la taille de barbe. Le tout en taillant une petite bavette entre hommes.

1, place de la Porte d'Allinges. Tél. 04 50 79 37 81 / maitrebarbier74@gmail.com



EXPOSITION

Si les Dollfus nous étaient contés



Les documents de l'exposition glanés par Noël Duvand ont rejoint les archives municipales.

Retracer l'histoire de la villa Dollfus et de ses occupants, tel était l'objet de l'exposition «Les Dollfus» présentée récemment à la MJC. Située à l'entrée ouest de la ville, au bord du lac jouxtant le parc du même nom, cette villa emblématique a été la propriété de **Jules Dollfus**, un industriel alsacien, avant de devenir propriété communale en 1965, puis d'abriter les activités de la MJC dès 1978. Pour ce faire, Noël Duvand, actuel président de la MJC a entrepris de percer le secret du lieu sur lequel très peu de documents ont subsisté. Une recherche qui s'est avérée longue et ardue à l'issue de laquelle, il a réussi à exhumer 55 photographies anciennes, pour un total de 82 documents qui ont servi à la réalisation. Parmi la sélection, des portraits de familles retracent les générations successives des Dollfus en images. A force de recherches sur internet, aux archives départementales et nationales, et grâce à de nombreux témoignages, Noël Duvand a

réussi à reconstituer un arbre généalogique. Figure importante de la famille, Louis Dollfus, ancien ingénieur, aviateur et explorateur apparaît sur de nombreuses photographies dans cette exposition. «*Passionné par l'aviation et l'automobile, il possédait neuf avions et plusieurs voitures de collection. Il fut aussi le premier propriétaire de l'Aston Martin et un véritable fan des 24 Heures du Mans*», confie Noël Duvand. D'anciennes cartes postales, des documents officiels tel l'acte de décès de Jules Dollfus, premier propriétaire de la villa et des articles du Courrier des Alpes ou du Nouvelliste Valaisan ont également enrichi cette exposition. L'ensemble de ces documents et photographies a rejoint les archives municipales. Fortement attaché à ce travail de mémoire, Noël Duvand espère que cette histoire continue, avec pourquoi pas de nouveaux projets d'exposition.

LITTÉRATURE

Jean-Michel Henny sur les traces de Proust à Evian



Jean-Michel Henny vient de signer «*Marcel Proust à Evian, étape d'une vocation*», paru aux éditions Chaman.

Philosophe évianais, passionné de littérature et de patrimoine, **Jean-Michel Henny** vient de consacrer un livre au célèbre écrivain, Marcel Proust. Intitulé «*Marcel Proust à Evian, étape d'une vocation*», son livre revient sur les séjours de l'auteur dans la cité thermale. Entre 1899 et 1905, l'écrivain y a passé plusieurs saisons estivales. «*La ville a été une étape importante dans la vocation de l'écrivain*» affirme Jean-Michel Henny. Dans ses écrits, Proust s'inspirait des personnalités qu'il côtoyait, de l'atmosphère de la Belle Epoque et du paysage qui l'entourait : «*Ce lac qui est devant moi n'est plus un spectacle, c'est l'image d'une vie longtemps vécue dont la beauté et le charme retentissent trop vivement dans mon cœur*» s'exprimait-il dans son œuvre *Jean Santeuil*. La source Cachat et l'hôtel Splendide sont autant de lieux qui ont stimulé l'imagination de l'écrivain. Jean-Michel Henny en garde quelques traces en images. Des étés, pendant lesquels Proust se dévoilait en tant que philosophe. A travers plusieurs extraits de ses textes, il fait renaître les réflexions de l'écrivain : sur la vie en société, le désir amoureux et la contemplation de la nature. Premier de la collection «*L'Esprit ailleurs*», cet ouvrage est le résultat de nombreuses recherches essentiellement tirées de livres spécialisés et de documents web. Un livre qui rappelle qu'Evian a «*une véritable vocation littéraire et intellectuelle*» selon l'auteur.

TOURNAGE

Evian a prêté son décor à « Moka »

« Diane, 45 ans, s'échappe de la clinique où elle était internée pour une cure de repos à Lausanne. Munie d'à peine quelques affaires et d'un pistolet, elle se rend à Evian, de l'autre côté du Lac Léman. Elle cherche les propriétaires d'une vieille Mercedes. Et elle sait qu'elle ira jusqu'au bout... », telle est en quelques lignes l'intrigue du film que le cinéaste suisse Frédéric Mermoud est venu tourner dans le Chablais et en Suisse voisine du 8 septembre au 24 octobre. Adapté du roman éponyme de Tatiana de Rosnay, ce polar réunit Nathalie Baye et Emmanuelle Devos. L'équipe était à pied d'œuvre pendant plusieurs jours à Evian pour tourner quelques scènes sur le quai, rue Source-de-Clermont, au restaurant Le Muratore, rue Moutardier ou encore, au Bennevy, avenue de Bissinges et aux Bocquies.



Moka a réuni Emmanuelle Devos et Nathalie Baye.

REFONTE DU CIRCUIT HISTORIQUE

Le jalonnement déjà en place



Des gouttes directionnelles figurant le logo de la ville et estampillées «Evian» ont fait leur apparition cet été dans les pavés du centre-ville. Ces gouttes correspondent à la première étape de la refonte du circuit historique. Créé en 1997, le circuit historique a aujourd'hui vécu et nécessite une refonte complète. Composé à ce jour de treize étapes, il sera prochainement prolongé de douze nouvelles étapes afin de prendre en compte tous les éléments du patrimoine (Maison Gribaldi, barque «La Savoie», Thermes, villa Sapinière, etc.).

Les habitants et touristes pourront suivre ce futur parcours grâce aux gouttes en bronze disposées au sol, mais également grâce à une application mobile de type audioguide actuellement en préparation. Pour l'heure, 151 gouttes ont été scellées par les services techniques. Ces gouttes sont également mises en vente à l'office de tourisme et à la boutique du Palais Lumière à 35 € pièce. Quant au circuit, il sera matérialisé dès l'été prochain au moyen de plaques informatives qui seront disposées à chaque étape du parcours. Pour ce faire, la Ville a sollicité le concours de Françoise Breuillaud-Sottas, historienne pour rédiger à nouveau les textes des vingt-cinq étapes.

La pose des gouttes constitue la première étape de la refonte.

Exposition « Mythique route des Alpes » : la Ville recherche des témoignages

L'équipe de la Maison Gribaldi prépare une nouvelle exposition sur celle que l'on a surnommé «la plus belle route de montagne du monde entre le plus grand lac d'Europe occidentale et la mer Méditerranée».

L'exposition qui aura lieu du 9 avril au 11 novembre 2016, se propose d'aborder l'histoire locale de cette route des Alpes au départ de Thonon et d'Evian, à travers des affiches « Paris-Lyon-Méditerranée »,

des cartes géographiques, des dépliants touristiques, des photographies, des objets et archives privées, comme autant de témoignages du développement touristique de la région.

Si vous possédez des témoignages familiaux, des documents d'archives, écrits, brochures touristiques, plans, photographies, films amateur, cartes postales, affiches ou objets et que vous voulez bien les prêter le temps de l'exposition, contactez le service culturel : 04 50 83 15 92 ou courrier@ville-evian.fr

Vos prochains rendez-vous



Morija
© Chantal Dervey

Orchestre des Pays de Savoie
© William Pestrinaux

Concert « Vox Naturae »

Vendredi 6 et samedi 7 novembre

« **Pour Alex** », spectacle de variétés, Les ballets de la Valentin's company, les magiciens Willow et Alain Gilles, Jacques Batal chantant Becaud, tous seront réunis pour du grand spectacle et la bonne cause, au profit de l'association Alex Favre, alias Artmik, magicien et trapéziste devenu tétraplégique à la suite d'un accident.
Théâtre, 20h30. 20 € / 12 €. Billetterie à l'office de tourisme et au Casino.

Du mardi 3 au samedi 28 novembre

« **Histoires d'apprendre** », pour sa 4^e participation à la Semaine de la solidarité internationale, l'association Morija a choisi de mettre en avant le thème de l'éducation. Les photos de Chantal Dervey racontent l'histoire d'Africains de tous âges qui prennent leur avenir en main grâce à l'éducation.

Médiathèque, rue du Port, accès libre.

Samedi 14 novembre

Lumière et romantisme, l'Orchestre des Pays de Savoie retrouve les Chœurs et solistes de Lyon pour un concert tout en contrastes reflétant ce que l'être humain a de plus lumineux et de plus ténébreux en lui, avec deux Mozart ou encore deux Schubert aux antipodes...

La Grange au lac, 20h. Tarifs et billetterie sur mal-thonon.org

Samedi 21 novembre

Musiques argentines. De la Chacarera à Ginastera, les Salons d'Emilie proposent une exploration des musiques et danses argentines avec Christian Danowicz (violon), Jérémy Vannereau (bandonéon), Emilie Couturier (piano) et Johannes Quintens (danse).
Purple Lounge (Casino), 18h: 15 € / 10 €. Plus d'infos: lessalonsdemilie@terresmusicales.org / 06 29 67 17 39

Dimanche 22 novembre

Salon des mariés, une vingtaine d'exposants, des défilés et des shows de coiffure, l'association Mariés du Léman présente le mariage sous toutes ses coutures.

Palais des festivités, 10h-18h30. Entrée libre.

Concert « En attendant Noël », A Ceremony of Carols de Benjamin Britten, mais aussi des chants baroques, traditionnels ou modernes, les neuf chanteuses de l'ensemble Cantus célèbrent Noël avant l'heure.

Eglise, 17h. 10 € / gratuit - 18 ans.

Samedi 28 et dimanche 29 novembre

Salon de la création, 27 artistes créateurs (peintres, sculpteurs, céramistes, photographes...) exposent et vendent leurs créations au profit des œuvres sociales et humanitaires du club.

Palais des festivités, le 28: 13h-20h, le 29: 10h-19h. Entrée libre.

Dimanche 29

Concert « Vox Naturae », un spectacle musical et visuel autour d'œuvres basées sur les chants de la Nature signées Denisov, Saint-Saëns, Messiaen, Ravel et Crumb, avec Fabrice Jünger (flûte traversière), Paul Colomb (violoncelle), Emilie Couturier (piano), Johannes Quintens (danse) et Éléonore Léger (vidéo).

Auditorium du Palais Lumière, 17h. 16 € / 13 € (tarif réduit). Inclus une visite de l'exposition Martin Parr.

Samedi 5 décembre

Concert de Gregory Porter, derrière ce colosse à la casquette déjà légendaire se cache une voix de velours. Naviguant entre jazz, soul, blues et gospel, Gregory Porter est la révélation de ces dernières années dans l'univers du jazz vocal.

La Grange au lac, 20h30. Tarifs et billetterie sur mal-thonon.org

Dimanche 6 décembre

L'Harmonie d'Evian fête ses 140 ans, à l'occasion de son 140^e anniversaire, l'Harmonie fait un bond dans le temps et présente un concert en deux parties: 1875: Le Boléro, Carmen, suivi de 2015: Titanic medley, La Reine des neiges, génération Goldman, le tout en collaboration avec les enfants de l'école de musique.

La Grange au lac, 18h. 10 € / 5 € (- 12 ans). Billetterie à l'office de tourisme.



Gregory Porter © Shawn Peters

Du vendredi 11 décembre au dimanche 3 janvier

«**Le Fabuleux village ou la légende des flottins** (tome 9)», des sculptures monumentales, des contes (même pas) d'ées, des manèges écolos, des Monstres jeux, des balades contées, le Théâtre de la Toupine en collaboration avec la Ville plante à nouveau le décor en centre-ville d'un coup de baguette en bois flotté...

Tous les jours de 15h à 19h, centre-ville.

Les temps forts :

Vendredi 11 : Arrivée tout feu tout flamme.

Quai des flottins, 18h30.

Vendredi 18 : «Le Père Noël s'encaille chez les Flottins»

Place de la Libération, 18h30.

Jedi 24 : «Départ retentissant du Père Noël !»

Place Charles-de-Gaulle, 18h.

Dimanche 3 janvier : «Envolée de flottins»

Place Charles-de-Gaulle, 18h.

Plus d'infos sur : www.lefabuleuxvillage.fr / 04 50 75 04 26.



Pierre Thiriet

Samedi 12 décembre

Adrien La Marca | David Kadouch | Christian-Pierre La Marca | Christian Danowicz, un quatuor franco-polonais de circonstance et de haut niveau, pour écouter trois pièces magnifiques du grand répertoire de la musique de chambre

La Grange au lac, 20h. Tarifs et billetterie sur mal-thonon.org

Vendredi 18 décembre

Beau Désir, de tout temps, l'amour a inspiré les conteurs et autres passeurs d'histoires... Henri Gougaud propose un florilège de ces contes qu'il a glané ici ou là, et nous entraîne dans un périple des traditions orales du monde entier.

Théâtre du Casino, 20h. Tarifs et billetterie sur mal-thonon.org

Samedi 16 janvier

Orchestre des Pays de Savoie / Roger Muraro, pour cette soirée consacrée aux romantiques Mendelssohn, Chopin et Weinberg, Nicolas Chalvin a convié le talentueux pianiste d'origine lyonnaise Roger Muraro.

La Grange au lac, 20h. Tarifs et billetterie sur mal-thonon.org

Lundi 29 janvier

Forum des métiers et de l'orientation du Chablais, l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Bruno invite plus de 80 professionnels représentant une vingtaine de filières pour parler orientation.

Palais des festivités. 13h-16h15, entrée libre.



Christian-Pierre La Marca DR



Henri Gougaud © Frank Courtes



PALAIS LUMIÈRE

Evian dans l'objectif de Martin Parr

Le Palais Lumière présente une exposition du photographe britannique Martin Parr, réalisée en collaboration avec la prestigieuse agence Magnum Photos.

Cette exposition se compose de deux séries de photos, la première sur le thème du tourisme global et des loisirs et la seconde réalisée cet été à Evian.

On ne peut rêver de meilleur artiste que **Martin Parr** pour évoquer le monde contemporain et pour témoigner des pratiques du tourisme dans la globalisation. Depuis 35 ans, l'œil du photographe britannique scrute le quotidien de ses contemporains avec cynisme et dérision.

Star de la photo contemporaine, président actuel de Magnum Photos, prestigieuse coopérative photographique internationale, Martin Parr a, depuis ses débuts dans les années 1970, parcouru les plages du monde entier. C'est un condensé de ce travail qui est présenté avec le premier volet «Life's beach (la vie est une plage)». Dans cette série, l'artiste a traité avec humour et tendresse de ce sujet, dans des pays aussi divers que le Brésil, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Espagne ou l'Australie. Ses images hautes en couleurs, avec la plage comme toile de fond commune, permettent de mesurer la variété culturelle. «*Malgré la mondialisation, chaque lieu a une identité spécifique (...) même si les sujets sont les mêmes, il révèle la diversité de l'humanité*» souligne **William Saadé**, commissaire de l'exposition.

Le photographe a posé son regard sur la cité thermale

Dans cette veine, Martin Parr a écrit une nouvelle page au cours d'une résidence d'été à Evian sous la forme d'une chronique de la vie ordinaire. Il a été approché pour témoigner de la réalité contemporaine de la ville et valoriser son passé glorieux. Après Les Rencontres d'Arles, puis Nice, le photographe a donc posé son regard sur la cité thermale où il a réalisé des prises de vue des Evianais et des touristes, dans des lieux emblématiques: l'usine des eaux d'Evian, les thermes, l'hôtel Royal, la source Cachat, le golf, le marché, la piscine... Le photographe admet avoir découvert une «*Evian intemporelle, au charme suranné*». Il y fait le récit de la mixité de différents mondes où les appartenances sociales, font que des individus se croisent, souvent sans se côtoyer. «*Il est peu courant qu'on représente Evian à travers la photo, le photographe a réussi à capter des scènes qui peuvent nous paraître d'une grande banalité mais avec une mosaïque de détails*» explique **William Saadé**. Pour la plupart, ces photographies sont exposées au Palais Lumière et quelques-unes seront conservées dans les archives de la ville. Ces acquisitions rejoindront des fonds plus anciens comprenant des œuvres d'Anna de Noailles, d'Albert Besnard... témoignant ainsi de l'évolution d'Evian au début du XXI^e siècle.

Palais Lumière, jusqu'au 10 janvier, ouvert tous les jours 10h-19h (lundi 14h-19h) et les jours fériés (fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier). Tél. 04 50 83 15 90.

- **8 € / 6 € (tarif réduit) / Gratuit pour les - de 10 ans / 50 % de réduction pour les titulaires de la carte du quotient familial.**
- **Visites guidées proposées aux enfants (- 12 ans) accompagnés de leurs parents tous les mercredis à 16h / Visites commentées pour les individuels tous les jours à 14h30 : 4 € en plus du ticket d'entrée / Le billet d'entrée donne droit à une réduction de 30 % sur les prix d'entrée des expositions en cours à la fondation Pierre Gianadda à Martigny.**



Benidorm, Spain, 1997.

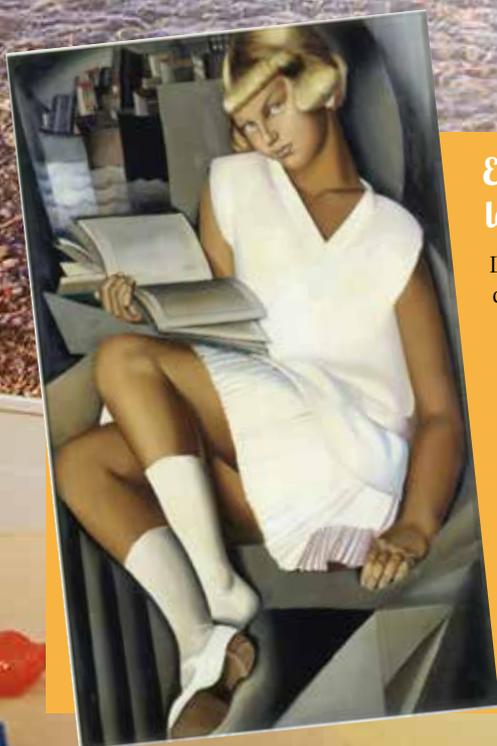
Toutes les photos : © Martin Parr / Magnum Photos



La source Evian, 2015



Eastbourne, Angleterre, 1995-99.



Tamara de Lempicka, *Kizette en rose*, 1927.

En regard de l'exposition

Samedi 28 novembre

• **Conférence « L'image photographique, un nouveau regard posé sur le monde »**

Palais Lumière, 16h. 8 € (1h30). Billetterie et réservation à l'accueil.

Samedi 28 novembre

• **« Messiaen l'ornithologue, vers une photographie musicale »**, conférence autour de l'imitation de la nature en musique, par Emilie Couturier

Auditorium du Palais Lumière, 11h. 8 € / 6 € (tarif réduit). Billetterie et réservation à l'accueil.

Dimanche 29 novembre

• **« Vox Naturae »**, spectacle musical et visuel autour d'œuvres basées sur les chants de la nature de Denisov, Saint-Saëns, Messiaen, Ravel et Crumb.

Auditorium du Palais Lumière, 17h. 16 € / 13 € (tarif réduit). Inclus une visite de l'exposition. Billetterie à l'accueil de l'exposition.

Vendredi 4 décembre

• **« L'Opéra de quat'sous »**, concert des professeurs de l'école de musique d'après la comédie en musique de B. Brecht et Kurt Weill.

Auditorium du Palais Lumière, 18h30. Entrée libre.

Samedi 9 janvier

• **« La Vie n'est pas que belle »**, concert de musique de chambre des professeurs et des élèves de l'école de musique.

Auditorium du Palais Lumière, 18h30. Entrée libre.

Vendredi 30 et samedi 31 octobre, dimanche 1^{er}, samedi 28 et dimanche 29 novembre, samedi 26 et dimanche 27 décembre

• **Visites thématiques: « Martin Parr à la plage »**

Palais Lumière, 16h. Uniquement sur réservation à l'accueil (max. 25 pers.): 4 € en plus du ticket d'entrée.

Samedis 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre

• **Visite lecture et conférence: « Des bains à la plage »** (témoignages en textes des bains du XIX^e siècle à la plage d'aujourd'hui).

Palais Lumière, 16h. Uniquement sur réservation à l'accueil (max. 25 pers.): 4 € en plus du ticket d'entrée.

Du samedi 14 novembre au samedi 12 décembre

• **Ateliers pédagogiques**

Renseignements complémentaires au 04 50 83 15 90 tout le programme sur www.ville-evian.fr

Exposition « Belles de jour » : la figure féminine dans tous ses états

Le Palais Lumière présente du 6 février au 29 mai 2016 « Belles de jour » qui se propose d'étudier, à travers un parcours de plus de 70 œuvres issues des collections du musée des Beaux-Arts de Nantes, la représentation de la figure féminine du XIX^e au début du XX^e siècle. De la femme au foyer à la travailleuse, de l'héroïne historique à la figure mondaine, de la courtisane à la muse, la femme est vue comme un symbole de fantasme et de liberté.

Le musée des Beaux-Arts de Nantes possède une très grande collection de peintures, dessins, estampes et sculptures du XIX^e siècle qui se caractérise par la richesse de portraits féminins, en particulier pour la période 1860-1930. Les plus grands artistes de l'époque sont figurés, de Baudry à Van Dongen, de Maxence à Lempicka de même, tous les courants artistiques majeurs sont représentés. L'académisme, le symbolisme, le cubisme, le fauvisme reprennent ainsi l'allégorie féminine pour en développer des thèmes propres et singuliers.

Liste « Changer pour Evian »

Evian se transforme et nous ne la reconnaissons pas. Pensée unique de droite, culture de l'entre soi, refus des débats, bling-bling, paillettes et dépenses frénétiques. Dur avec les faibles, faible avec les puissants. Des exemples au fil de l'eau :

Fiscalité : il n'y a prétendument plus d'argent dans les caisses pour les Evianais. Le périscolaire est devenu payant, les impôts locaux augmentent alors que la hausse des autres produits de la ville (redevance Danone, taxe sur les mutations, perception des amendes,...) compense la baisse des dotations de l'Etat. Pour autant, pour les footballeurs fortunés, les caisses se sont ouvertes sans limites. Evian et les familles évianaises, solidarité point zéro !

Changement climatique : Les villes sont invitées depuis le début de l'année pour la COP 21 à réfléchir sur leur transition vers un modèle plus sobre plus juste et décarbonné. Chez nous, aucune initiative, aucun débat, aucun travail. Evian et le défi climatique, solidarité point zéro !

Economie : la prospérité actuelle de la ville est le fruit de négociations de nos anciens avec la Société des Eaux. Aujourd'hui, la Société des Eaux fait ce qu'elle veut sans contrepartie pour les Evianais. Le site de la gare est abandonné et va se transformer sans la moindre négociation au profit de la ville. Evian et la prospérité des générations futures, solidarité point zéro !

Logement social : le logement social manque et pourtant on construit à tout va. Les orientations votées (25% de logements sociaux à compter de 12 logements construits) ne sont pas respectées. Evian et la mixité de l'habitation, solidarité point zéro !

Citoyenneté : les élus de la minorité ne sont pas toujours convoqués, la plupart des commissions installées ne sont plus réunies, d'autres sont constituées sans concertation et sans représentation de la minorité. Evian et la pluralité politique, solidarité point zéro !

Handicap : depuis les élections, la commission Accessibilité n'a jamais été réunie ; elle n'a pas été mise en conformité avec la loi. Les commerçants ont fait des efforts, la Ville, rien. Evian et le Handicap, solidarité point zéro !

Réfugiés de guerre : Qui peut sérieusement croire qu'Evian ne peut pas accueillir au moins une ou deux familles de réfugiés ? Au lieu de succomber à un populisme mortifère en opposant droits des Français, droits des Réfugiés, il faut se rappeler avant tout que le Droit d'Asile est un principe fondamental de la République.

Ne pas protéger, ne pas accueillir des hommes, des femmes, des enfants qui fuient la guerre et les persécutions contrevient à nos obligations impératives d'humanité et à notre devoir de solidarité. Evian et les demandeurs d'asile, solidarité point zéro !

Non, Evian, avec cette équipe municipale, n'est définitivement pas solidaire. Il faut oser le redevenir, pour préserver le vivre ensemble. Nous sommes là pour le rappeler.

Les élus de Changer pour Evian : Pascale ESCOUBÈS, Anselme PACCARD, Christine BARBIER, Marc MATHONNET

Liste « EVIAN Passion »

Le PLU : des ambitions pour notre ville

Nous souhaitons qu'Evian demeure une ville accueillante pour ses habitants tout en développant son attractivité notamment en favorisant le tourisme.

Soucieux de l'évolution de notre ville, les élus d'Evian Passion s'investissent dans ce travail et souhaitent qu'Evian continue d'être une ville agréable en conservant un juste équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces verts, du patrimoine et de la qualité de vie.

Pour cela, nous élaborons actuellement notre nouveau plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agit d'un document d'urbanisme qui préfigure des projets d'aménagements pour la ville. Il fixe les règles du développement de la commune comme les évolutions des parcelles, les zones préservées et celles constructibles... tout en prenant en compte l'existant et les contraintes environnementales. Il doit aussi répondre aux obligations imposées par la loi (via un schéma départemental) qui nous impose d'accroître notre population évianaise et induit la construction de nouveaux logements.

Bien sûr, nous souhaitons faciliter le logement pour toutes et tous, Evian est d'ailleurs une des seules communes du Chablais à répondre aux exigences des 25 % de logements sociaux imposées par la loi.

Nous cherchons également à promouvoir notre ville socialement en accueillant non seulement des logements mixtes mais également les équipements nécessaires pour favoriser l'économie locale (écoles, commerces de proximité, espaces verts..).

Le projet de l'ancienne usine de la Gare s'intègre parfaitement dans cet esprit : reconvertir une friche industrielle en un nouveau quartier d'habitations mixtes et en zone d'activités commerciales et de services tout en pensant aux aménagements pour les habitants et travailleurs.

Désormais, le projet peut voir le jour mais il est pour l'instant toujours retardé par les recours de l'opposition qui refuse le projet et ne tient pas compte de l'intérêt pour les habitants et pour la ville alors même que l'enquêteur public a confirmé l'intérêt général de ce projet.

Nous ne pouvons que regretter l'opposition continuelle sur les nouvelles constructions immobilières pour des motifs parfois discutables.

Si nous ne manquons pas de projets, nous savons aussi les prioriser ! Grâce à une gestion au plus juste, nous pouvons encore prévoir des investissements comme le pôle multimodal de l'avenue des Sources qui regroupera une école, un pôle médical ainsi que les bureaux de la police municipale et nationale.

Cependant, nous nous devons de faire des choix car nous subissons la baisse toujours plus drastique des dotations imposée par le gouvernement. C'est pourquoi tous les élus – ou presque – restent mobilisés dans différentes actions pour dénoncer cette situation au-delà de tout clivage politique pour éviter que les communes voient peser des charges toujours plus importantes alors qu'on réduit leurs moyens.

L'équipe « Evian Passion »

Liste « Evian, pour VOUS »

Liste « Unis pour Evian »

Le migrant qui a fait l'eau d'Evian Remettre les pendules à l'heure

En France, pendant la période trouble de la Révolution, la migration a battu son plein. A l'époque, la ville d'Evian a reçu de nombreux fuyards. A-t-elle perdu à être la ville dont le nom évoque pour certains l'hospitalité ? Et si Evian avait refusé de recevoir des expatriés, des gens en déroute, serait-elle la ville qu'elle est maintenant ? N'a-t-elle pas déjà quelque dette envers un certain déraciné, d'ailleurs reparti chez lui une fois l'apaisement revenu sur ses terres natales ? Evian est une ville riche parmi les riches. Cette bourgade traversée par de nombreux conflits vit d'une ressource extraordinaire : de l'eau mise en bouteilles vendues dans le monde entier. Elle tient cela d'un migrant maladif passé par là, en famille. Il a bu de l'eau de la source de son protecteur, et l'ayant désignée comme le remède à sa gravelle, il l'a transformée pour plusieurs siècles en ressource à ce jour inépuisable.

Misère de la fuite ...

Tout commence un jour de 1789. Une famille noble d'Auvergne, fuyant la guerre civile, se réfugie dans la petite ville chablaisienne. Le ci-devant comte Jean Charles de Laizer souffre de multiples douleurs. De pénibles calculs rénaux le clouent sur son lit et l'obligent à la canne. Cette horrible maladie de la pierre lui fait rechercher toute sorte de remède. Tandis qu'il fuit, il s'enquiert partout de ce qui pourrait l'apaiser. Sur recommandation peut-être, ou parce qu'Evian est réputée pour son accueil, les exilés trouvent asile chez les Cachat, des commerçants de produits taxés. Le père, Gabriel, est pourtant membre du comité révolutionnaire, mais il n'est pas partisan de la violence meurtrière. Les fugitifs sont à l'abri. Contre sa souffrance, le banni essaie l'eau d'Amphion. Rien n'y fait. Chaque jour, cependant, il boit l'eau dans le jardin de son hôte et constate qu'en peu de jours ses maudits maux faiblissent. Son mal disparu, il doit refaire ses malles et il décide de payer à Cachat par la promotion de l'eau de la source ce qu'il estime lui devoir en retour de son hospitalité. De Lausanne où il se réfugie, et de partout où il est, il n'a de cesse d'être l'ambassadeur de l'eau salvatrice.

Enrichissement de l'accueil

Dans ce contexte de terreur, où les uns pourchassent les autres, où l'on torture et coupe des têtes à tout va de Paris à Lyon, terrorise et assassine, cette rencontre improbable permet de faire jaillir la source de la richesse d'Evian. C'est ainsi à un migrant, un réfugié, un pourchassé, un déraciné que la ville d'Evian doit sa richesse. L'œuvre éthique de nos aînés ne nous honore que si nous la poursuivons. Depuis une délibération du 26 juin 2006, cet « étranger » comme on disait à l'époque, a une rue qui lui est dédiée, certes un peu cachée, dans un passage creusé derrière les thermes d'Evian. Et à chaque fois que le conseil municipal se réunit, il a aussi devant lui la trace de ce migrant, reparti chez lui la paix revenue, qui lui permet de se désaltérer : une bouteille d'eau d'Evian. Merci, toi, le migrant...

Agnès Tavel / <http://www.citedevian.fr>

Texte non communiqué

Life's a Beach Evian sous l'œil de *Martin Parr*

en collaboration avec Magnum Photos



Lac de Gard, Italie, 1999 © Martin Parr / Magnum Photos

2 oct. 2015-10 janvier 2016 Palais Lumière Evian

Tous les jours 10h-19h (lundi 14h-19h) - 04 50 83 15 90 - www.ville-evian.fr

